

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18041 - 70ÈME ANNÉE

En France, près de 3.000 personnes meurent chaque année à cause des microparticules

La pollution tue : nouvelle alerte

Les microparticules des moteurs diesel tuent rapidement, essentiellement dans un délai compris entre 1 et 5 jours. Une étude de l'INVS fait le lien entre les pics de pollution et la hausse du risque de mortalité, notamment par AVC. La chaleur semble amplifier le phénomène. Qui peut croire que La Réunion est épargnée ? L'arrêt du chantier du tram-train ayant pour conséquence de favoriser l'utilisation de véhicules polluants, cette décision a un impact négatif sur la santé de tous les Réunionnais.

L'Institut national de veille sanitaire vient de publier le résultat d'une étude sur l'impact des microparticules sur la santé (1). D'une taille inférieure à 10 micromètres, elles sont 6 à 8 fois plus petites que l'épaisseur d'un cheveu. Cette finesse leur permet de pénétrer dans les cellules des poumons.

La dangerosité de ces microparticules a amené l'Union européenne à obliger les constructeurs automobiles à monter un filtre à particules sur les échappements des véhicules à moteur diesel. Cette norme s'applique aux voitures neuves depuis 2011. Mais l'efficacité de ces filtres ne permet pas d'éliminer le rejet des particules les plus fines qui sont aussi les plus toxiques, car elles peuvent pénétrer le plus profondément l'organisme.

La norme n'oblige pas non plus à équiper les véhicules construits avant 2011.

En France, les sources de ces microparticules sont principalement de trois types : l'industrie, le chauffage au bois, et les moteurs diesels. À La Réunion, la pollution vient donc essentiellement du transport, faute d'industrie et de chauffage à bois à grande échelle.

Hausse de la mortalité

L'étude de l'INVS a porté sur 17 grandes villes en France : Bordeaux, Dijon, Grenoble, Le Havre, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nancy, Nantes, Nice, Paris, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Lens-Douai,

pour la période 2007-2010.

L'INVS constate tout d'abord que les normes européennes sont respectées : « En moyenne annuelle, aucune ville ne dépassait la valeur réglementaire européenne de 40 microgrammes par mètre cube, mais seule Dijon respectait la valeur guide de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) fixée à 20 microgrammes par mètre cube.

L'étude fait un lien entre l'augmentation du niveau des particules de taille inférieure à 10 micromètres et un excès de risque relatif observé pour la mortalité, en particulier d'origine cardiovasculaire. Pour les plus de 75 ans, la valeur est significative.

Les effets se font ressentir dans les 5 jours suivant l'exposition au risque. Pendant les mois les plus chauds, les effets négatifs se font davantage sentir dans les premières 24 heures suivant la vague de pollution. La chaleur amplifie donc les dégâts.

L'étude fait donc la conclusion suivante. Le respect de la norme européenne, voire celle encore plus draconienne de l'OMS, ne protège pas des microparticules nocives. Celles d'une taille inférieure à 2,5 microgrammes sont responsables de plus de 2.900 décès dans 9 grandes villes françaises.

Marseille. Etre proche du littoral ne protège donc pas des effets des particules fines émises par les moteurs diesels. De plus, à La Réunion deux données aggravant la pollution augmentent chaque année : les températures et le nombre de véhicules diesel. La première est la conséquence du changement climatique, la seconde de choix politiques.

Autrement dit, l'arrêt du chantier du tram-train et le détournement des fonds qui lui était destiné vers la construction bien hypothétique d'une route en mer contribue à l'augmentation de la pollution aux microparticules. Voilà qui donne à cette politique une dimension de catastrophe sanitaire dont l'ampleur reste à déterminer.

M.M.

(1) Source : Corso M, Pascal M, Wagner V, Blanchard M, Blatteau A, Cochet A, et al. Impact à court terme des particules en suspension (PM10) sur la mortalité dans 17 villes françaises, 2007-2010. Bull Epidemiol Hebd. 2015 ;(1-2) : XX-XX. http://www.invs.sante.fr/beh/2015/1-2/2015_1-2_3.html

Et à La Réunion ?

Force est de constater que l'étude concerne des villes proches de la mer comme Le Havre, Nantes ou

Malgré les propos du président de la République sur France Inter

La France pas si écolo

À l'occasion de son interview sur France Inter, François Hollande a assuré l'« exemplarité » de la France en matière d'écologie. Une assurance contestée par les écologistes qui dénoncent le lancement de la construction de l'aéroport de Notre Dame des Landes. À La Réunion, les détracteurs de la Nouvelle Route du Littoral devraient également apprécier l'engagement du chef de l'Etat.

« La France est exemplaire en matière d'écologie » a assuré le président, François Hollande. Pourtant, en dépit des risques environnementaux de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes et de la Nouvelle Route du Littoral, le gouvernement a décidé de maintenir la construction de ces deux projets.

Deux projets rejetés mais maintenus

D'un côté, le projet d'aéroport international près de Nantes, estimé à 556 millions d'euros (estimation 2010), qui doit couvrir 1.650 hectares, dont 1.000 hectares de zone de bocage protégée. Pour les détracteurs de ce projet, la construction menace les populations d'espèces protégées ou considérées comme fragiles, tels le Lézard vivipare ou encore le Camagnol amphibie.

Malgré les risques, le projet sera « lancé », a affirmé le chef de l'Etat. « Ce projet est contesté, il y a des recours. Tant que les recours ne sont pas épuisés, le projet ne peut pas être lancé. Quand les recours seront épuisés, le projet sera lancé », a-t-il indiqué.

De l'autre, la Nouvelle Route du Littoral, financée à 1,6 milliard d'euros, pour 12 km de route sur mer. Une construction qui aura un impact direct pour plusieurs générations sur le littoral dionysien, entre l'érosion des côtes, destruction du banc corallien des Lataniers, désertion des baleines à bosses et destruction de l'habitat d'oiseaux et de la faune et la flore. Des risques épinglés par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) de La Réunion.

Malgré cela, le président de la République assure que « La France est exemplaire en matière d'écologie ». Ce dernier va d'ailleurs plus loin : « Nous allons accueillir la



Les propos tenus par François Hollande doivent être suivis d'actes concrets pour que la conférence Paris-Climat 2015 puisse avoir une chance d'être une réussite.

conférence sur le climat, nous devons montrer l'exemple ». Ces deux seuls projets sont les exemples mêmes de l'absence d'exemplarité de la France en matière d'écologie.

D'autres exemples des manquements français

Face à la mauvaise foi du Président, de nombreux sites d'information comme Terra Eco, Le Monde, Le Figaro et L'Humanité ont dénoncé l'absence d'exemplarité de la France. Certains d'entre eux citent la loi sur la biodiversité, annoncée lors de la première conférence environnementale de 2012, ainsi que la transition énergétique et la réforme du code minier, qui ne sont toujours pas débattus à l'Assemblée nationale.

D'ailleurs, l'agence française pour la biodiversité promise par François Hollande est encore sur le papier. Le territoire abrite 1.048 espèces mondialement menacées et figure dans le top 10 des pays les

plus concernés par l'érosion de la biodiversité dans des « points chauds » dans les outre-mer et en Méditerranée.

Autre point, la pêche française accusée par les associations de défense des océans, qui poursuit le chalutage en eaux profondes. Ensuite, l'eau de mauvaise qualité, dû aux engrais et aux pesticides, sans oublier la diminution du budget du ministère de l'écologie, passant de 7,06 milliards d'euros en 2014 à 6,65 milliards d'euros (-5,8 %).

Face à cela, la France tarde à adapter et aménager son territoire continental et outre-mer face aux changements climatiques, qui se sont de plus en plus extrêmes. Ainsi, les phénomènes naturels, comme les pluies diluviennes ont détruit une bonne partie du littoral français, une situation également rencontrée dans les îles, qui doivent également faire face à la montée des océans.

Céline Tabou

Edito

L'aventure ukrainienne de l'OTAN coûtera-t-elle 10 milliards de plus au contribuable ?

En France, l'armée utilise un avion appelé Rafale. Construit par Dassault, il a une différence de taille par rapport à ses prédécesseurs : il n'est pas exporté. Ce n'est pourtant pas faute d'essayer. Les présidents de la République qui se succèdent doivent se transformer en commerciaux pour tenter de placer ce matériel. Les marchands d'arme français avaient dans le passé fourni les aviations du Moyen-Orient, en particulier l'Irak dirigé alors par Saddam Hussein. C'était avec les Mirage. Mais pour le Rafale, l'armée française est le seul client.

Pendant plusieurs années, le Brésil avait semblé être intéressé. Les négociations entre Sarkozy et Lula ne pouvaient que déboucher sur une issue favorable pour les intérêts français. Mais Lula n'avait pas manqué de dire que la décision allait être prise par le prochain chef d'État brésilien. Une fois les élections passées, le gouvernement de Dilma Rousseff a préféré acheter un avion suédois.

Aujourd'hui, c'est vers l'Inde que reposent les derniers espoirs des marchands de canon français. Le mois dernier, le ministre de la Défense était en Inde pour faire avancer le dossier. Les négociations portent sur 126 avions, pour un montant de plus de 10 milliards d'euros. L'Inde avait fixé une condition : seuls 18 avions devaient être construits en France, les 108 autres seraient made in India, avec tout le transfert de technologie que cela implique. De plus, Dassault resterait responsable du calendrier de livraison de l'entreprise indienne Hindustan Aeronautics Limited.

Mais les discussions s'éternisent. Si les Français refusent que les avions sortent des chaînes indiennes, alors tout sera remis en cause. Rappelons que prétextant la crise ukrainienne, la France refuse de livrer des bateaux achetés et payés par la Russie.

De plus, en décembre dernier, Vladimir Poutine était en visite en Inde. Il a annoncé que dans le domaine des armes, Russie et Inde pourraient devenir co-producteurs au lieu d'avoir une relation de fournisseur à client. Cela ouvrirait la voie à des programmes communs entre ces deux grands pays émergents.

Du coup, une alternative est évoquée : la fabrication d'avions russes dans des usines indiennes plutôt que l'achat du Rafale. Conséquence : les Français pourraient bien se retrouver avec des avions en surplus. Difficile de croire qu'ils ne seraient pas achetés par l'armée et donc que seraient dépensés pour eux des sommes considérables en pleine période d'austérité. Conséquence de l'aventure ukrainienne de l'OTAN : 10 milliards d'euros à la charge du contribuable ?

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
70e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TEL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TEL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Afflux de migrants à cause de la guerre en Syrie

Le Liban impose des visas aux réfugiés syriens

Débordé par l'afflux de migrants syriens, les autorités libanaises ont décidé d'imposer aux Syriens souhaitant se rendre au Liban un visa. Le pays est dépassé par l'arrivée de Syriens, fuyant les combats, ces derniers d'ailleurs seraient plus d'un million.

Il s'agit là d'une première dans l'histoire des deux pays. Auparavant, les Syriens devaient seulement présenter leur carte d'identité pour entrer au Liban, désormais ils devront préciser le motif de leur séjour pour se voir accorder, sous conditions, six types de visas : touriste, affaires, étudiant, transit, médical ou courte durée.

« Il est grand temps de réguler »

Cette mesure va compliquer la vie des exilés, tentant d'échapper leur pays en guerre. En effet, ces visas imposent pour certains des conditions spécifiques tels qu'une réservation d'hôtel et 1.000 dollars pour un visa de touriste, ou une invitation émanant d'une entreprise libanaise pour un visa d'affaires.

Pour Khalil Jebara, conseiller du ministre de l'intérieur du Liban, cité par le quotidien *Le Monde*, « nous respectons nos obligations internationales, nous n'expulserons personne et il y a aura des exceptions humanitaires ». Cependant, « il est grand temps de réguler l'entrée des Syriens », en raison du « lourd fardeau sécuritaire, économique et social », ainsi que la « pression » exercée et « que les infrastructures ne peuvent plus supporter ».

Mohammed a expliqué à Euronews : « J'ai le statut de réfugié accordé par les Nations Unies. Mais j'ai un fils qui ne peut pas traverser la frontière. Comme je suis son père, je peux me rendre au Liban et m'occuper de ses papiers, mais j'ai peur qu'ils ne me laissent pas revenir ».

Pour d'autre, la situation est compliquée d'autant qu'elle est peu expliquée aux Syriens : « Je n'ai pas tout compris, dit-elle. Je crois que son visa sera valable trois mois. Vous savez, tout ce qu'on veut, c'est la fin du conflit en Syrie pour qu'on puisse ensuite rentrer chez nous », a expliqué une jeune femme appelée Um, venue chercher sa



Le visa est une restriction aux déplacements. Elle va favoriser les traversées clandestines en cargo comme le Blue-Sky-M. (photo Marine Traffic.com)

mère à la frontière.

Une situation de plus en plus tendue

Depuis mars 2011, la Syrie est en pleine guerre civile, obligeant près d'1,3 million de Syriens à quitter leur pays. Cette crise a un impact sur le Liban qui fait face à des effets économiques, démographiques, sécuritaire et une instabilité politique croissante. Face à l'afflux, le gouvernement a mis en place une cellule de crise interministérielle, pour trouver des solutions rapides à ce phénomène migratoire.

Dans un rapport publié en juillet 2014, les Nations Unies ont estimé à 53 % le nombre d'enfants parmi les réfugiés. « Nous ne sommes plus capables d'assumer ce fardeau tous seuls (...). Nous avons dépassé les limites », a déclaré le ministre libanais des Affaires sociales, Rachid Derbés. Gareth Richards, directeur de l'ONG CARE* au Liban, a indiqué

au quotidien *L'Express*, que de nombreux réfugiés sont installés dans des conditions précaires, « dans des garages, des bâtiments abandonnés, toutes sortes d'abris de fortune, souvent sans chauffage », parce que le gouvernement libanais ne souhaitait pas pérenniser leur installation.

L'imposition des visas, ajoutée à la réduction du montant du Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations Unies, aggrave les conditions de vie des réfugiés syriens au Liban. Une situation de plus en plus critique, car ces derniers ne peuvent pas retourner dans leur pays, en pleine guerre civile depuis quatre ans.

Sans perspective de sortie de la guerre en Syrie, la possibilité d'un retour semble incertain, bien que « c'est la première chose qu'ils évoquent quand on leur demande quel est leur souhait le plus cher », a indiqué Gareth Richards.

Céline Tabou

Di sak na pou di

Non à la répression de Portoïis demandée par le maire du Port !

Je veux faire part à mes compatriotes Réunionnaises et Réunionnais de mon indignation devant le comportement réactionnaire du nouveau maire du Port, suite à des défilés de Portoïis dans les rues de la ville ces derniers jours. Déjà je félicite Firose Gador, qui a dénoncé les contradictions de l'élu pour la réaction (PLR), d'abord sensible au «contexte festif» de ces défilés «à relativiser», mais ensuite favorable à «condamner fermement» ces personnes. Pour aller dans le même sens que la responsable communiste réunionnaise, je tiens à poser la question suivante : comment un élu réunionnais peut-il collaborer avec l'appareil judiciaire français en lui demandant de réprimer des citoyens de sa commune, «qui risquent jusqu'à 3 ans de prison» selon la presse,

alors qu'ils n'ont commis aucun délit majeur ?

Certes, selon certaines informations, ces actions avec «peu de dégâts et aucune victime» d'après le maire, seraient liées à des problèmes de délinquance et à un contexte conflictuel. Mais l'élu en question s'intéresse-t-il aux causes profondes de la délinquance et des conflits à La Réunion ? Soutient-il les propositions du Parti Communiste Réunionnais pour libérer le peuple réunionnais d'un taux de chômage hors norme, de l'extrême pauvreté et de l'apartheid social dans le pays afin de construire une société harmonieuse ?

Après l'abandon de projets essentiels de l'ancienne municipalité au service des Portoïises et des Portoïis, et après des licenciements abusifs d'employés communaux, voilà un élu au

pouvoir pour le pouvoir qui plaide en faveur de «poursuites» contre des personnes en difficultés. C'est cela le «renouveau» qu'il a promis pendant sa campagne électorale ? C'est cela «Le Port libéré», affiché dans toute la ville pour le 20 Désanm ?

Voilà de nouvelles raisons pour rassembler la population du Port afin de dire non à la répression de Portoïis demandée par le maire et de continuer à transformer la cité maritime réunionnaise, comme cela a été fait depuis 43 ans, qualifiés honteusement «d'inertie» par ce maire...

**Loran Sparton,
Le Port sa mèm mèm**

Le CREFOM se mobilise pour sauver Tropiques FM

Patrick Karam, président du Conseil Représentatif des Français d'Outre-Mer (CREFOM) s'inquiète de la situation de Tropiques FM

Depuis ce lundi matin, Claudy Siar a été évincé de manière violente de Tropiques FM par le financier de la radio qui a, depuis des mois, utilisé tous les moyens pour s'emparer de la radio et décider seul de la ligne éditoriale d'une radio voulue par le CSA pour les ultramarins.

Le conflit d'orientation et de programmation qui oppose Claudy Siar à son associé menace l'avenir de cette antenne qui a su fédérer des communautés bien souvent oubliées des grands médias.

Le CREFOM affirme sa solidarité totale avec Claudy Siar dans sa détermination à sauvegarder Tropiques FM qu'il a fondée et

portée comme radio véritablement dédiée aux ultramarins résidant dans l'Hexagone, radio de proximité et de services reflétant toutes la diversité des cultures ultramarines en respect du cahier des charges défini par le CSA en 2007.

Patrick Karam, président du CREFOM, rappelle qu'une radio, et a fortiori Tropiques FM, de par sa vocation culturelle au service des Français d'Outre-mer, n'est pas une simple marchandise et qu'elle ne peut être régie uniquement par une logique financière et comptable.

Le CREFOM appelle à une mobilisation des associations, des personnalités et des élus ultramarins afin que Tropiques FM reste la propriété des originaires d'outre-mer.

Patrick Karam rappelle les propos du Président de la répu-

blique, lors du premier dîner du CREFOM le 21 novembre 2014 qui a rappelé que : " TropiquesFM doit rester la radio des français d'outre-mer."

La Ministre des Outre-mer, Madame George Pau Langevin, ainsi que M. Victorin Lurel, ancien ministre des outre-mer, et actuel député et président du conseil régional de Guadeloupe, ont également apporté leur soutien à notre compatriote dont la carrière à toujours été au service de nos cultures.

Le CREFOM soutiendra Claudy SIAR dans chacune de ses actions et son Bureau se réunira en janvier pour envisager toutes les mesures et actions à prendre pour défendre l'exigence d'une radio tournée vers l'ensemble des outre-mer.

CREFOM



Conseils via des applications mobiles des rescapés d'Ebola en Afrique de l'Ouest permettant de sauver des vies

Les smartphones au service de la lutte contre Ebola

La campagne multimédia, résolument novatrice, mise en œuvre en Afrique de l'Ouest, a lancé une nouvelle application mobile et interactive grâce à laquelle des personnes ayant survécu à Ebola peuvent se connecter entre elles, transmettre des conseils de santé publique et tenir le monde au courant des défis auxquels elles sont encore confrontées après leur rétablissement.

Cet outil numérique innovant a été mis en place en Guinée le 5 janvier. Il est piloté par la première survivante guinéenne à faire part de son histoire dans le cadre de la campagne #ISurvivedEbola. Les mises à jour de l'appli apparaissent sur le site Web #ISurvivedEbola (<http://www.isurvivedebola.org>) récemment lancé, qui présente également les histoires d'une communauté croissante de personnes du Liberia, de la Sierra Leone et de la Guinée ayant survécu à Ebola.

Dans le tout premier message envoyé via l'appli mobile, Camara 'Fanta' Fantaoulen, de Guinée, déclare, en français: « Oui, j'ai survécu à Ebola grâce à l'aide et au courage des professionnels de la santé qui

m'ont soignée. Et j'ai appris que, ensemble, nous pouvons vaincre ce virus et protéger nos familles ainsi que nos communautés ».

Des témoignages personnels

Après avoir perdu son père et cinq autres membres de sa famille décédés des suites d'une infection suspectée ou confirmée par le virus Ebola, Fanta croyait que sa mort était imminente après que le virus eut été dépisté chez elle. Néanmoins, grâce à la combinaison d'un traitement précoce, au strict respect de son programme de traitement et à une détermination à toute

épreuve, Fanta a pu guérir du virus et dispense désormais une assistance psychologique aux patients atteints d'Ebola.

L'application mobile constitue la toute dernière composante de la campagne #ISurvivedEbola, qui s'appuie sur les histoires de personnes ayant survécu au virus Ebola au Liberia, en Sierra Leone et en Guinée afin de fournir des informations essentielles en termes de santé publique au sujet de la fièvre Ebola aux populations affectées et de réduire ainsi la stigmatisation à laquelle sont confrontées les personnes ayant survécu à Ebola.

L'un des éléments-clé autour desquels s'articule la campagne réside dans la documentation d'histoires

de personnes ayant survécu à l'épidémie, en recourant aux formats vidéo, audio et imprimés et en diffusant largement ces histoires via des médias, des plates-formes en ligne et d'autres canaux de diffusion locaux, nationaux et internationaux. La campagne comprend également des activités tout aussi importantes, telles que des pièces éducatives radiophoniques racontant des histoires de fiction fondées sur la réalité de la guérison et des émissions-débats, également radiophoniques, où les invités sont des personnes ayant survécu à Ebola.

Un visage humain à la guérison

Financée par la société Vulcan Productions de Paul G. Allen en réaction à la crise provoquée par la crise Ebola en Afrique de l'Ouest, la campagne #ISurvivedEbola fait partie intégrante de l'initiative #TackleEbola (<http://www.tackleebola.com>) et de l'engagement pris par la Paul G. Allen Family Foundation pour lutter contre Ebola sous la forme d'une aide d'au moins 100 millions de dollars US. La campagne est mise en œuvre par PCI Media Impact en collaboration avec l'UNICEF.

«L'application mobile modifie véritablement le visage de cette campagne en donnant aux personnes d'Afrique de l'Ouest la possibilité d'échanger entre elles et de faire part au monde de leurs histoires en ce qui concerne Ebola et les cas de guérison à cette épidémie. Cette application confère un visage humain à la guérison et s'avère être potentiellement en mesure de créer un véritable sentiment de communauté dans lequel les personnes ayant survécu à la maladie, plutôt que d'être stigmatisées, font figure d'héroïnes opérant à la pointe du combat. Les nouveaux éléments numériques de la campagne donnent à notre action une portée dépassant les limites de l'Afrique de l'Ouest et permettent à ces histoires personnelles et émouvantes d'être vues et entendues dans le monde entier », estime la directrice générale et directrice de la création de Vulcan Productions, Carole Tomko.

Actuellement, le personnel de la campagne opérant au Liberia, en Sierra Leone et en Guinée fournit à chaque survivant ayant fait part de son histoire par le biais de la campagne un smartphone équipé de

l'application, ce qui permet à ces personnes d'utiliser cet outil technologique pour transmettre des informations sur leur vie après leur rétablissement. Les smartphones et l'application ont été fournis et développés avec l'appui du site Web de l'organisme de bienfaisance et de collecte de fonds GlobalGiving.

#ISurvivedEbola

Le personnel de la campagne estime que les personnes ayant survécu à l'épidémie dans les trois pays devraient commencer à utiliser l'appli dans les deux semaines à venir. Les mises à jour de l'application mobile seront partagées à l'échelle mondiale sur le site Web #ISurvivedEbola récemment lancé.

Avec la sortie de l'application et le lancement du site Web, la campagne #ISurvivedEbola clôt la phase I de son déploiement au Liberia, en Sierra Leone et en Guinée. En procédant à la distribution active des produits de la campagne par le biais de la radio, de la presse écrite, de plates-formes numériques et vidéo en Afrique de l'Ouest et au-delà, la campagne #ISurvivedEbola continue aussi à diffuser des histoires d'espoir et de résilience permettant de fixer l'attention du monde sur l'épidémie d'Ebola. Ces histoires comprennent, respectivement, deux vidéos supplémentaires contant l'histoire de survivants au Liberia et en Sierra Leone.

La dernière vidéo en provenance du Liberia raconte au monde l'histoire d'une jeune femme de 23 ans, Decontee Davis, qui a surmonté la fièvre Ebola mais dont le virus a tué le fiancé. Decontee travaille maintenant dans un centre de prise en charge provisoire pour enfants ayant été en contact avec des patients atteints du virus Ebola et se trouvant soumis à une période d'observation de 21 jours. Un grand nombre de ces enfants ont perdu l'un de leurs parents, voire les deux, du fait de la maladie.

Dans la nouvelle vidéo provenant de la Sierra Leone, des auditoires rencontrent Aminata Kargbo, étudiante à l'université qui, après avoir survécu à Ebola, s'est affirmée à la pointe des efforts visant à sensibiliser ses compatriotes quant aux avantages qu'il y a à se soumettre à un traitement précoce.

« La campagne est vraiment entrée dans une phase d'accélération, no-

tamment dans les trois pays les plus touchés par l'épidémie d'Ebola », indique le PDG de PCI Media Impact, Sean Southey.

«Nous avons commencé au début du mois de décembre avec le lancement de la campagne et la publication de la première vidéo de survivant en provenance du Liberia. Ensuite, la campagne a lancé des programmes radiophoniques éducatifs centrés sur Ebola au Liberia et a publié la première histoire de survivant en provenance de la Sierra Leone. Maintenant, nous avons activé l'appli mobile, publié la première histoire de survivant en provenance de Guinée et lancé un site Web qui permettra aux citoyens intéressés du monde entier de rejoindre le mouvement ».

Outil de prévention

Les multiples produits et activités de la campagne #ISurvivedEbola renforcent le travail d'ores et déjà accompli par des organisations telles que l'UNICEF au Liberia, en Sierra Leone et en Guinée en vue de diffuser des messages essentiels concernant Ebola auprès du public.

« Même si le traitement des patients Ebola revêt une dimension particulièrement critique, la meilleure façon de mettre fin à l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest est de briser la chaîne de transmission de la maladie et de prévenir de nouvelles infections », souligne le Chef du Groupe de la communication pour le développement de l'UNICEF, Rafael Obregon.

«En sa qualité de chef de file mondial des Nations unies pour le volet mobilisation sociale de la réponse au virus Ebola en Afrique de l'Ouest, l'UNICEF agit à la pointe des efforts déployés pour mettre fin à la transmission et travaille, pour ce faire, en collaboration avec les gouvernements et les partenaires nationaux afin de sensibiliser le public au Liberia, en Sierra Leone et en Guinée quant à la façon de se protéger eux-mêmes et de protéger leurs familles et leurs communautés contre le virus. #ISurvivedEbola vient renforcer nos efforts en diffusant cette information sous des formes multiples et extrêmement divertissantes par le biais, notamment, de témoignages de véritables survivants ».

Oté

L'ésans-la, sa i tard pa rogoumanté sa !

Matant Zélidala ékri Justin :

Mon shèr nové, mon spès salté, rouj-de-fon dovan l'éternité, vi koné moin la antann in n'afer é sa léa fé plézir amoin pou vréman. Kosa ? I paré mésyé Didier la fine fé vni bann gro kador isi, pou fé in rafineri pétrol. Konmsa l'ésans va kout méyèr marshé. Zot, bann rouj de fon zot lé kapab fé myé k'sa zot ? Moun vilin na ankor, moun kouyon la pi. Aprésa koz azot, si zot i vé, fé bate zot lang mé mon l'opinyon lé fête. Didier sé sak i fo anou. Tok ! Pran sa pou toi !

Justin la fé pou répons :

Mon pov vyé matant k'i koz la boush rouvèr, ou i konpran pa sa sé pou bate atèr l'otonomi dann lénèrji. Ou i konpran pa sa sé pou ral anou an aryèr, pou d'bon ? Matant l'otonomi dann lénerji sé pou fé travay kréol avèk so sète san milyon l'éro pétroll ni fé vnir. Sa sé pou tout kalité lénèrji prop kisoï solèy, kisoï lo van, kisoï la mèr, kisoï la biomas, kisoï ankor topout kalité lénèrji pou fé avans nout dévlopman. E anplis fé travay kréol. Tanka lo rafineri pétrol é bin figuir aou bann zékspèr l'aprè di dann dé zané, lo baril va kout dé san dolar pars bann sosyété i invèsti pi larzan dann bann zinstalasyon. Va tonm bien : lésans va grinp an flèsh é nou sar bati dann tout diréksyon. La moin é énérvé la. Tok ! Pran sa pou ou !

Justin

In kozman pou la rout : « Ti ash i koup gro boi ! »

Sa in kozman danjéré sa pars la plipar di tan s é lo pti ash k'i pète son mansh sansa son lam dsi in bèl boi dir. Solman dé foi si i manyé lo boi ék lo ash an respé ou i gingn koup gro boi avèk ti ash. Oir demoun lontan kan té i fé bardo . Té pa avèk i ash bardo téi fé sa ? Té pa bèl-bèl tron tamarin té i tiliz. Si zouvriyé té abil, li té i trap son bi. Sans prop ! Sans figiré : i ariv dé foi, in gro l'ènmi i sikonm dovan in ladvèrsèr pli abil, pli kalkilatèr, pli madré. Zot i souvien David ansanm Golliath ? kisa la gagné ? Fé travay zot koko, fé bouy zot matyèr griz. Souvan dé foi, sansa rant-rant, ni pé tonm dakor.